



Association  
Porte de l'Isère  
Environnement

Parc de Fallavier  
2 Rue de la Buthière  
38090 Villefontaine

04 74 95 71 21  
contact@apie-asso.net  
www.apie-asso.net



Fait à Villefontaine, le 09 Mars 2024

**Objet : Compte-rendu de l'Assemblée Générale du 09/03/2024**

**à la l'Espace Rossot, Salle 2 du RDC Rue du Presbytère, 38080 L'Isle d'Abeau, de 9h à 12h.**

La convocation a été envoyée par Mail à l'ensemble des adhérents de l'APIE le 09 Février 2024 par mail, soit 15 jours minimum avant l'assemblée générale, conformément aux statuts.

Cette convocation pointait vers le nuage de l'APIE <https://cloud8.zourit.net/index.php/s/xZY8Gcy8xAASZff> ou différents documents étaient mis à disposition:

- Convocation avec ordre du jour, (dès le 09 Février)
- Bulletin pour Mandat et Candidature au CA.(dès le 09 Février)
- Bulletin d'adhésion 2024, (dès le 09 Février)
- Rapport Moral 2023, (dès le 22 Février)
- Rapport d'activités 2023, (dès le 22 Février)
- Bilan financier 2023, (dès le 22 Février)

L'AG était convoquée sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport moral
- Rapport d'activités
- Présentation du projet associatif en ateliers et vote du projet associatif
- Bilan financier 2023
- Budget prévisionnel 2024 et perspectives d'activités
- Délibération sur les données libres
- Election du Conseil d'Administration

**Après décompte des membres présents et des mandats :**

Présents : **35**

Représentés : **20**

Associations représentées : **1 (= 3voix pour Hien Nature)**

Autres participants (sans droit de vote) : 4 salariés (Elsa, Magali, Loïc Clément).



Association  
Porte de l'Isère  
Environnement

Parc de Fallavier  
2 Rue de la Buthière  
38090 Villefontaine

04 74 95 71 21  
contact@apie-asso.net  
www.apie-asso.net



Il est rappelé que conformément aux statuts, l'assemblée générale ne nécessite pas de quorum. Les votes se font à la majorité des voix. Pour les activités passées, un quitus<sup>1</sup> est demandé, pour les résolutions à venir, un vote d'approbation pour la décision est demandé.

- **Accueil :**

Les participants sont accueillis avec le café, ils peuvent reprendre leur adhésions et signent le registre de présence.

- **Introduction :**

Le président souhaite la bienvenue et remercie les participants. Il décrit l'organisation de la matinée.

- **Rapport moral et d'activité**

Le rapport moral est rapidement décrit par le président (Régis).

Les salariés se présentent. (Elsa, Magali, Loïc, Clément)

Les membres du bureau se présentent. (Régis, Hervé, Laurent, Christopher)

Le rapport d'activité (des exemplaires papier du rapport sont à disposition) est sous une forme de journal chronologique, aussi ce ne sont que quelques points représentatifs des activités de l'APIE 2023 sont présentés. Ils couvrent les différents volets du projets associatifs.

Concernant le volet **Biodiversité**,

Loïc explique le projet ABC qui a demandé une forte implication des bénévoles naturalistes.

*Echanges: Appel à renfort, entre autre de BTS GPN qui peuvent lors de projet avec l'APIE apprendre beaucoup. Cette remarque est aussi valable pour les adultes et toute personne motivée.*

Régis explique l'activité Médiation Faune Sauvage. Le but est d'accompagner les personnes qui ont des conflits d'usages avec des animaux. Les salariés de l'APIE ont été formé pour cela. A ce jour, l'APIE n'intervient que sur les Chiroptères et les Reptiles. Le but est de développer un réseau de bénévoles compétents. C'est un vrai travail de MEDIATION et d'accompagnement. Il y a un objectif d'informer les communes de cette compétence.

*Echanges: différents échanges concernant les questions de Frelon asiatique, retour d'expérience et exemple de conseils qui ont pu être donnés.*

---

<sup>1</sup> Quitus = Décharge donnée à une personne de sa mission (gestion des comptes, ...). Voir définition CNRTL.



Association  
Porte de l'Isère  
Environnement

Parc de Fallavier  
2 Rue de la Buthière  
38090 Villefontaine

04 74 95 71 21  
contact@apie-asso.net  
www.apie-asso.net



Concernant le **cadre de vie**,

Bernadette présente l'activité de maraude des vitrines allumées la nuit (pollution lumineuse)

Gabriel présente le travail autour des capteurs de poussière fait en collaboration entre APIE, Ufc-Que Choisir et La petite Fabrique de Ida.

Concernant le **Vélo**,

Clement remercie les bénévoles des deux ateliers, Villefontaine et de Bourgoin-Jallieu. Il explique que l'atelier de Villefontaine a maintenant trouvé son rythme. La présence des bénévoles lui permet de travailler plus sur la politique vélo, en particulier sur l'intérêt de voies vertes « touristiques », mais pas que. Concernant le social, l'atelier de BJ a accueilli des jeunes de l'IME de Meyrieu.

*Echanges: Voies vertes servent aussi aux déplacements locaux. Voies verte : BJ-St Savin, Nord Isère vers Viarhona, Vienne – Aoste... L'APIE pousse les élus à mettre en place une structure qui pourrait ces projets. Attention, plusieurs communautés de communes traversées, il faut réussir à faire discuter les structures ensemble.*

*Il est rappelé que fin Oct 2024, ce sera les 10 ans de l'atelier de BJ. Toutes les idées seront bonnes à prendre.*

*La vélo école de Villefontaine « roule » bien.*

*Il est rappelé qu'un groupe plaidoyer vélo de l'APIE travaille sur ces sujets et qu'il est important de donner des avis sur les plans structurants (SCOT, PLU, ...).*

Concernant les **animations**,

Elsa et Magali expliquent leur activités qui touche tout public. Elles ont un planning bien rempli . Magali plus sur le programme « à la découverte des ENS » porté par le département. Les panneaux, plaquettes, kakemono font partie de leur activités.

*Echanges: La question éthique, « avec qui accepter de travailler est discuté. Il est expliqué que c'est un équilibre difficile et que l'arbitrage est fait en CA.*

Concernant la **vie associative**,

Régis explique les activités de la commission naturaliste. Les différents sous groupes -botanique, chiroptères, ...- La commission travaille sur des sujets précis et technique, le CA est plus généraliste.

*Echanges: Il existe différents groupes What's-app qu permettent d'échanger entre les membres de la commission.*

Après ces présentations et ces échanges, le quitus est demandé pour le rapport moral et le rapport d'activité.

Le vote est réalisé à main levé en proposant dans l'ordre :

Qui est contre : 0 voix



Association  
Porte de l'Isère  
Environnement

Parc de Fallavier  
2 Rue de la Buthière  
38090 Villefontaine

04 74 95 71 21  
contact@apie-asso.net  
www.apie-asso.net



Qui s'abstient : 0 voix

Qui est pour : tous les autres par défaut.

Les votes étant prises à la majorité relative des personnes présentes et représentées, **le quitus est donnée à l'unanimité pour le rapport moral et pour le rapport d'activité 2023 de l'APIE.**

- **Projet associatif :**

Le projet associatif avait été travaillé lors des AG 2022 et 2023. Durant l'année 2023, un travail de rédaction a été réalisé pour synthétiser le projet.

Il est rappelé que ce projet associatif est destiné à tracer la route de l'APIE pour une durée d'environ 5 ans et est destiné à évoluer. Il répond aux questions : Qui sommes nous ? Que fait-on ? Ou va-t-on ?

Cette synthèse, qui comporte un tableau de pour les 5 thèmes du projet associatif sont affichés et les participants à l'AG sont invité à passer par groupe d'un thème à l'autre pour échanger durant 5 à 10 minutes sur chaque thème.

- Biodiversité – présenté par Loïc
- Cadre de Vie – présenté par Laurent
- Sensibilisation – présenté par Magali
- Vie associative – présenté par Elsa
- Vélo/mobilité – présenté par Clément

Après ces échanges pour entrer un peu plus dans le contenu de chaque thème, il est proposé de voter l'approbation de cet Projet associatif.

Le vote est réalisé à main levée en proposant dans l'ordre :

Qui est contre : 1 voix

Qui s'abstient : 0 voix

Qui est pour : tous les autres par défaut.

Les décisions étant prises à la majorité relative des personnes présentes et représentées, **le projet associatif de l'APIE est adopté.**

- **Rapport Financier 2023**

Le trésorier (Hervé) présente le rapport comptable de manière globale.

Il indique que le total des Produits d'exploitation est de 207 600 €, et que le montant des charges d'exploitation est de 217 756 €. Ce qui fait un bilan négatif de 10 k€ environ.

Les principaux postes des charges et produits sont décrits. Il est précisé que les activités Vélo sont maintenant à l'équilibre, ce qui n'était pas le cas les années précédentes. Que l'embauche de Magali à temps partiel a permis de répondre à



Association  
Porte de l'Isère  
Environnement

Parc de Fallavier  
2 Rue de la Buthière  
38090 Villefontaine

04 74 95 71 21  
contact@apie-asso.net  
www.apie-asso.net



la forte demande d'animation, et aussi en remplacement de Elsa au printemps dernier lors de son absence.

*Quelles sont les locations ? L'atelier OLV de Bourgoin-Jallieu après d'un particulier et à Villefontaine le local rue de la Buthière auprès de la CAPI (1/2 location).*

- **Budget Prévisionnel 2024 :**

Le trésorier (Hervé) présente le budget prévisionnel. Ce budget équilibré s'élève à 237 900 €. Il est précisé que le projet d'Agroforesterie sera le gros projet de 2023/2024. L'équipe coté naturalistes est solide avec 2 salariés (Fanny et Loïc) plutôt techniques et 2 salariés (Elsa et Magali) plutôt coté animation. Clément seul coté mobilité est un peu fragile, car il est seul sur son poste (malgré le travail très important des bénévoles). C'est pourquoi une seconde embauche à 50 % est prévue pour l'aider. Avec 6 personnes, l'APIE aura atteint sa taille optimum, ni trop fragile ni trop grosse.

Ce budget est complété par le travail des bénévoles (naturalistes et vélo) estimé à 4550 heures, valorisées à 52 k€. Par ailleurs La commune de Villefontaine accorde à l'APIE un apport en nature de 7750 € par la mise à disposition à titre gratuit du local de l'atelier vélo de Villefontaine et la CAPI accorde une remise sur le loyer du local de l'APIE pour 2280 €.

(Voir en Annexe)

*Echanges: Pourquoi une augmentation du budget ?=> Les augmentations correspondent aux embauches, ce n'est pas une fin en soit. L'augmentation du budget de ces dernières années ne sera pas sans fin car le nombre de salariés est bientôt stabilisé.*

- **Votes des budgets:**

Pour le budget 2023, un quitus est demandé à l'assemblée. Le vote est réalisé à main levée en proposant dans l'ordre :

Qui est contre : 0 voix

Qui s'abstient : 2 voix

Qui est pour : tous les autres par défaut.

Les décisions étant prises à la majorité relative des personnes présentes et représentées, **le Quitus est donné au trésorier pour la gestion 2023 de l'APIE à la l'unanimité moins 2 absents.**

Pour le budget prévisionnel 2024, un vote d'approbation est demandé à l'assemblée. Le vote est réalisé à main levée en proposant dans l'ordre :

Qui est contre : 0 voix

Qui s'abstient : 2 voix



Association  
Porte de l'Isère  
Environnement

Parc de Fallavier  
2 Rue de la Buthière  
38090 Villefontaine

04 74 95 71 21  
contact@apie-asso.net  
www.apie-asso.net



Qui est pour : tous les autres par défaut.

Les décisions étant prises à la majorité relative des personnes présentes et représentées, **le budget prévisionnel 2024 est de l'APIE est validé à l'unanimité moins 2 absentions.**

• **Résolutions :**

Deux résolutions concernant le monde du libre sont proposées à l'assemblée.

Laurent explique le contexte et les raisons qui ont amené à proposer ces résolutions :

*« L'APIE utilise des logiciels libres. (Géonature, Zourit, Deepfaune, Paheko, ...). Ces logiciels libres portent des valeurs de partage, qui sont des valeurs du monde associatif à but non lucratif.*

*Les données sont pour une large part collectées par les bénévoles dans un esprit de partage et constituent une base de connaissance de notre territoire. L'APIE a pour but de diffuser ces connaissances au plus grand nombre. Dans ce contexte, il paraît contradictoire d'envisager de vendre nos données.*

*Tout rendre mercantile dans une association 1901 questionne.*

*Enfin questions pragmatiques, une potentielle vente des données ne rapporte quasiment rien à l'APIE »*

=====

**1) Résolution de principe vers le libre.**

De par ses valeurs, l'APIE souhaite avancer en direction du logiciel libre, de la licence libre (Creative Common ou équivalent) et de l'opendata.

**2) Résolution sur la gestion des données naturalistes**

Les données d'observations naturalistes collectées par l'APIE seront:

- accessibles sur demande. (A ce jour, l'APIE se réserve le droit de refuser certaines demandes ~~qui seraient infondées~~. C'est une limite au libre mais qui est une première étape)
- ne seront pas vendues

=====

*Echanges: Dans la résolution 2, la définition d'une demande « qui seraient infondées » est questionnée. Que veut dire « infondé », qui décide ? => Il est proposé de retirer cette « qui seraient infondées ».*

Pour les résolutions 1 et 2, un vote d'approbation est demandé à l'assemblée. Le vote est réalisé à main levée en proposant dans l'ordre :

Qui est contre : 0 voix

Qui s'abstient : 0 voix

Qui est pour : tous les autres par défaut.

Réf. :

Affaire suivie par :

L. Schwartz

Statut :

Copie à :

PJ :



Association  
Porte de l'Isère  
Environnement

Parc de Fallavier  
2 Rue de la Butière  
38090 Villefontaine

04 74 95 71 21  
contact@apie-asso.net  
www.apie-asso.net



Les décisions étant prises à la majorité relative des personnes présentes et représentées, **les 2 résolutions sur le libre sont approuvées à l'unanimité en supprimant « qui seraient infondées » dans le résolution 2.**

• **Election du CA :**

La liste des membres du CA 2023 est présenté. 3 membres du CA de 2023 ne se représentent pas cette année (Bernadette ARMAGNAT, Emmanuel BADET, Daniel CHAUVIN).

La liste des candidats au CA 2024 est présenté. 3 nouveaux membres s'étaient proposé avant l'AG : Corentin BONNARD, Tina ILC qui représentera la sauvegarde de la nature d'Heyrieux en remplacement de D. Chauvin et Jean Christophe MONGREDIEN qui est plutôt rattaché à l'atelier vélo de Villefontaine.

Il est fait appel à l'assemblée pour savoir si d'autre personnes souhaitent rejoindre le CA. En l'absence de nouveaux candidats, il est demandé aux candidats du CA de se lever pour qu'ils soient « reconnus » par les membres présents et les nouveaux entrants se présentent rapidement.

Il est demandé si quelqu'un souhaite un vote secret (Il est rappelé que l'élection des membres du CA se fait à main levé, sauf si un vote secret est demandé). En l'absence de demande, le vote est réalisé à main levée pour l'ensemble de la liste (en gras les nouveaux entrants)

1. **Corentin BONNARD**
2. **Anne CHERRUAULT**
3. **Hervé CLAIS**
4. **Régis CURT**
5. **Jean-Marc FERRO**
6. **Tina ILC**
7. **Marie-Noëlle MARTINET**
8. **Jean Christophe MONGREDIEN**
9. **Laurent SCHWARTZ**
10. **Bernadette SILVAN**
11. **Christopher THORNTON**
12. **Guy VALENTIN**

Pour la liste des candidats au CA, un vote d'approbation est demandé à l'assemblée. Le vote est réalisé à main levé en proposant dans l'ordre :

Qui est contre : 0 voix

Qui s'abstient : 0 voix

Qui est pour : tous les autres par défaut.

Les décisions étant prises à la majorité relative des personnes présentes et représentées, **les 12 candidats de la liste au CA 2024 de l'APIE sont élus à l'unanimité.**



Association  
Porte de l'Isère  
Environnement

Parc de Fallavier  
2 Rue de la Buthière  
38090 Villefontaine

04 74 95 71 21  
contact@apie-asso.net  
www.apie-asso.net



===== fin de l'AG à 12h30 =====

L'assemblée Générale se termine par un repas partagé autour d'un verre.

Réf. :

Affaire suivie par :

L. Schwartz

Statut :

Copie à :

PJ :